
[Plantations de palmiers et programmes REDD+ dans l'État du Pará, au Brésil : accaparement des terres et violence](#)

La justice brésilienne a annulé l'enregistrement de deux propriétés du plus grand producteur d'huile de palme durable des Amériques, Agropalma, dans l'État du Pará, le centre de la monoculture de palmiers à huile au Brésil, considérant qu'il s'agissait d'un accaparement illégal de terres. Ces terres, qui sont toujours en possession de l'entreprise, comprennent des territoires des communautés Quilombola. Ignorant le conflit agraire et la décision de justice, Agropalma s'apprête à commercialiser l'huile de palme. En outre, l'entreprise va mettre en œuvre un programme REDD+, sans consulter les communautés et en omettant de mentionner le conflit dans ses documents. Le programme REDD+ va entraîner un renforcement du système de sécurité et de surveillance privée des forêts. Pendant ce temps, Agropalma accentue la surveillance armée et le contrôle des forêts afin de conserver le carbone à commercialiser. Lire le rapport complet d'Avispa Midia [en espagnol](#) et [en portugais](#), ainsi que l'article sur ce sujet dans ce bulletin.